

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Antoine Droin, Loly Bolay, Christian Brunier, Alain Charbonnier, Thierry Charollais, Roger Deneys, Alain Etienne, Laurence Fehlmann Rielle, Alexandra Gobet Winiger, Mariane Grobet-Wellner, Pierre Guérini, Sami Kanaan, Jacqueline Pla, Véronique Pürro, Jacques-Eric Richard, Françoise Schenk-Gottret, François Thion et Marie-Louise Thorel

Date de dépôt: 31 mars 2004

Messagerie

Proposition de motion

Violences de la population jeune du canton; des solutions possibles !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- qu'actuellement la population s'inquiète face au non-respect des règles de vie en société et par conséquent des incivilités sous toutes ses formes face aux violences des jeunes, particulièrement celle des adolescents,
- qu'avec plus ou moins de fracas la presse s'en fait l'écho,
- que dans certains établissements scolaires des actions sont menées pour contrer les violences par la prévention,
- que ces actions sont isolées, issues de réflexions et de dynamiques de certains enseignants et enseignants qui sont plus ou moins soutenus par la hiérarchie au sein de leur établissement ou/et au sein du DIP,
- que les moyens indispensables à leur réalisation et à leur pérennité ne sont pas assurés,
- qu'une action globale et concertée n'existe pas,

invite le Conseil d'Etat

- à effectuer un recensement des actions de prévention ou de lutte contre la violence et les incivilités dans l'ensemble des établissements scolaires ou éducatifs du canton,
- à effectuer un recensement des moyens dont ces établissements disposent spécifiquement pour ces actions,
- à définir une politique générale sur la base des renseignements, des expériences et des actions menées en matière de prévention et de lutte contre la violence et des incivilités dans l'ensemble des établissements scolaires ou éducatifs du canton,
- à donner aux différents acteurs les moyens nécessaires.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députées et les députés,

En milieu scolaire, comme ailleurs, si un problème ou un conflit d'intérêt reste incompris, il peut déboucher sur un affrontement et dégénérer en violence.

Le conflit fait partie de la vie. Puisque nous sommes tous différents et avons des visions, des besoins et des intérêts différents, il est naturel de rencontrer des problèmes.

Mais en lui-même, le conflit n'est pas nocif si on possède les outils pour le confronter et le dépasser. Il devient même un facteur de développement et d'évolution par lequel on apprend à reconnaître le point de vue de l'autre, à négocier avec lui et à prendre confiance en soi.

La population scolaire, particulièrement à l'âge de l'adolescence, a besoin de se confronter et de tester la société, les parents, les enseignants. Cela se manifeste souvent par une désinvolture affichée ou un repli sur soi, un refus du travail, un rejet des règles communautaires ou des violences verbales.

Ces désaccords permettent aux adultes d'expliquer ou de rappeler les lois et les règles, les devoirs et les droits et, aux jeunes, de vérifier que les sanctions prévues sont appliquées et que des réparations peuvent être apportées.

Mais pour que les conflits deviennent véritablement les lieux d'apprentissage et de maturation à la vie sociale et communautaire, il faut que les jeunes acquièrent les outils fondamentaux de la communication, qu'ils apprennent à les utiliser entre eux et avec les adultes, pour être écoutés, exprimer leurs sentiments, poser leurs demandes et trouver leurs places.

Une société est riche de la diversité de ses membres, à condition que leurs conflits soient des occasions d'entrer en communication, que ces moments de crise permettent de comprendre le point de vue de l'autre, ses demandes et ses apports.

Exemple du cycle d'orientation de Sécheron

Depuis 1998, l'ensemble des élèves de ce collège est formé à la médiation scolaire par les pairs.

« Développée par un groupe d'enseignants de cette école, soutenus par les autres, cette idée consiste à donner à chaque élève une formation de médiateur. Libre à chacun ensuite d'utiliser ses compétences comme bon lui semble ou de ne pas les utiliser du tout. Le programme de cette formation se poursuit sur les trois années du cycle d'orientation, avec des objectifs spécifiques à chacune :

En 7^e, les élèves sont amenés à identifier et à expérimenter les compétences qu'il faut mettre en œuvre pour être médiateur dans un cadre scolaire : savoir écouter, savoir se mettre à la place de l'autre, savoir distinguer les faits des sentiments qu'ils nous inspirent, respecter des règles de base pour rendre possible la communication. Les élèves, à l'issue des trois demi-journées proposées, savent ce que c'est qu'une médiation, et savent qu'ils peuvent y recourir s'ils en éprouvent le besoin. Ils pourront aussi mettre en œuvre au quotidien cette panoplie d'outils s'ils le désirent.

En 8^e, le lien avec la prévention de la violence est mis en évidence. L'unique demi-journée de réactivation de la formation propose une réflexion sur les divers aspects que peut revêtir la violence à l'école, et sur la mise en relief du rôle que joue la parole dans sa prévention. Le rétablissement de la parole, qui est le but fondamental de la médiation, trouve alors logiquement sa place. L'entraînement à la médiation proprement dite complète le travail.

En 9^e, c'est à la pratique qu'est consacrée la demi-journée de formation. Les élèves du dernier degré du CO, auxquels leurs camarades plus jeunes reconnaissent un statut de « grands » plus expérimentés qu'eux, s'entraînent encore à mener une médiation de bout en bout. Ceux qui le désirent s'inscrivent pour participer à l'une des demi-journées de formation des 7^{es}, ou pour faire partie des médiateurs disponibles au cas où des camarades auraient besoin d'eux. Cette année (2003-2004), le tiers de l'effectif du degré 9 s'est inscrit ! »¹ (voir aussi en annexe « Tableau des objectifs de la formation à la médiation scolaire », CO Sécheron, 2003).

Année après année la direction de collège et les maîtres en charge de cette action rencontrent des difficultés croissantes pour obtenir les moyens financiers nécessaires. Le paiement par la formation continue (des professeurs) de la plus grande partie de cette formation d'élèves diminue d'année en année et n'est nullement garanti, puisqu'il n'est pas prévu pour cela. Les demandes d'obtention d'un crédit spécial faites à la Direction générale du cycle d'orientation et au secrétariat général du DIP ont été

¹ Extrait d'un texte de présentation de la médiation, Bernard Pinget, CO Sécheron, 2003.

refusées. Il y a donc un grand risque que l'ensemble de cette démarche cesse par manque de moyens.

Les professeurs qui participent à cette prévention ressentent très fortement que ni leur école, ni les autorités ne leur manifestent une véritable reconnaissance, ne les soutiennent effectivement dans cette formation d'élèves qui est pourtant un succès. (Voir en annexe des extraits de « Médiation par les pairs au CO Sécheron, présentation MSP et recherche évaluation », Didier Pingeon, Université de Genève, FAPSE, 2003.)

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les députées et les députés, de réserver un bon accueil à cette motion et de la renvoyer au Conseil d'Etat.

Annexes :

- *« Tableau des objectifs de la formation à la médiation scolaire », CO Sécheron, 2003*
- *extraits de « Médiation par les pairs au CO Sécheron, présentation MSP et recherche évaluation », Didier Pingeon, Université de Genève, FAPSE, 2003.*

TABLEAU DES OBJECTIFS DE LA FORMATION A LA MEDIATION SCOLAIRE CO SECHERON 2003

FORMATION A LA MÉDIATION SCOLAIRE PAR LES PAIRS

7 ^e (3 demi-journées)	8 ^e (1 demi-journée)	9 ^e (1 demi-journée)
Objectif général : échapper à la violence		
<p><u>Objectif 7^e :</u></p> <p>Les élèves savent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que la médiation existe • ce que c'est • qu'ils peuvent l'utiliser. 	<p><u>Objectif 8^e :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Passer du statut d'utilisateur de la médiation à une appropriation à travers une réflexion sur la violence. 	<p><u>Objectif 9^e :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de fonctionner en tant que médiateur.
<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • se présenter, faire connaissance • faire le lien entre la médiation et le respect, la santé, la loi, les règles de vie hors de l'école, les règles de vie au collège • se positionner face à la violence 	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Regard extérieur :</u> ▷ réflexion sur la violence ⇒ communication rompue ▷ réflexion sur la nature de la médiation ⇒ rétablissement de la communication ▷ lien entre violence et médiation ⇒ (év. film « Le silence de la peur ») 	<p><u>Objectifs spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • réfléchir à la place d'un élève de 9^e dans l'école • (re)définir médiation et médiateur • jouer une médiation, avec ◆ les règles de la médiation

<ul style="list-style-type: none"> • découvrir et pratiquer : <ul style="list-style-type: none"> ◆ l'écoute : <ul style="list-style-type: none"> écoute non verbale écoute active : reformulation questionnement <ul style="list-style-type: none"> ◆ la prise en compte des différents points de vue ◆ la différenciation des faits et sentiments ◆ l'expression d'une demande • découvrir les règles de la médiation • jouer une médiation • jouer une médiation avec des élèves volontaires de 9^e. 	<ul style="list-style-type: none"> ▷ limites de la médiation • <u>Regard intérieur</u> : <ul style="list-style-type: none"> se positionner face à la violence ▷ mettre en évidence les différentes manières de réagir face à un conflit, par l'évocation de sa propre manière de réagir face à un conflit ▷ étudier les conséquences de ces réactions. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ l'écoute : <ul style="list-style-type: none"> écoute non verbale écoute active : reformulation questionnement <ul style="list-style-type: none"> ◆ la prise en compte des différents points de vue ◆ la différenciation des faits et sentiments ◆ l'expression d'une demande • pour les élèves volontaires : <ul style="list-style-type: none"> participer à la formation des élèves de 7^e (dans leur 3^e demi-journée).
---	--	---

Extraits de « Médiation par les pairs au CO Sécheron, présentation MSP et recherche évaluation », Didier Pingeon, Université de Genève, FAPSE, 2003

Des questions à se poser :

- **Peut-on parler d'une culture médiation, d'un esprit médiation ?** Quelque chose a-t-il changé à Sécheron depuis l'introduction de la MSP ? Chez les enseignants, chez les élèves, chez les parents... **IL SEMBLE BIEN QUE OUI**
- **Est-il possible de mobiliser et de concerner davantage les élèves par la médiation ?** Peut-on améliorer la formation pour que les élèves s'approprient davantage le modèle médiation ? **IL LE FAUDRAIT, MAIS CELA SUPPOSE AUSSI UN FINANCEMENT EN RAPPORT**
- Les parents apparaissent très positifs face à cette expérience. Positifs ? Faut-il mieux les concerner ? **SANS AUCUN DOUTE. Faut-il un partenariat avec les parents à mettre en place autour de la médiation ? LES PARENTS POURRAIENT ÊTRE DES RELAIS IMPORTANTS AUPRÈS DE LEURS ENFANTS...**

CONCLUSION

- **La MSP est une technique qui permet de gérer la violence quotidiennement à l'école, et dans une certaine mesure de transformer, de faire évoluer les représentations des jeunes face à la violence.**
- **La formation semble avoir un effet positif sur la baisse de la violence** (moyens de résoudre à la base des conflits, par la médiation, mais aussi par une autre écoute, un autre type de communication), mais **l'effort de formation doit être davantage soutenu auprès des élèves de 8^e et 9^e année** (éviter une démotivation).
- **La MSP conduit à une meilleure communication entre élèves, et entre élèves et certains maîtres.**
- C'est une méthode de **prévention primaire et secondaire.**
- S'agirait-il d'évoluer vers un système encore plus riche de MS : **MS entre enseignants, et MS entre enseignants et élèves ?**

Venant des parents, deux questions antinomiques :

- **Est-ce aux élèves à régler leurs problèmes**, leurs litiges, ou est-ce de la responsabilité des maîtres qu'on ne voudrait pas voir se déresponsabiliser et se réfugier derrière la MSP ?
- **Est-ce que les parents ne pourraient pas être plus concernés et mobilisés** contre la violence, et entrer dans un **partenariat** avec l'école en ce qui concerne les solutions mises en place ?

Reste le problème du financement. A quand un choix politique plus marqué quant à la prévention de la violence?

- **PERCEPTION DE LA VIOLENCE ET SENTIMENT D'INSÉCURITÉ**

Il y a de la violence à Sécheron

Accord	Maîtres	Elèves
1998	85 %	62%
2002	44%	28%

La violence a augmenté

Accord	Maîtres	Elèves
1998	58 %	29%
2002	18%	13%

L'école et ses alentours sont relativement sûrs

Accord	Maîtres	Elèves
1998	68%	35%
2002	83%	52%

- **PARENTS PARTENAIRES PLUTÔT QUE BOUCS ÉMISSAIRES**

C'est la faute aux parents, démissionnaires

Accord	Maîtres	Elèves
1998	80 %	25%
2002	44%	25%

• PERCEPTION DE LA MSP PAR LES ELÈVES

• Que dit un élève sur deux ?

- que la formation à la MSP donne de bons outils pour résoudre les conflits de manière non violente
- que la formation à la MSP permet de mieux communiquer

• Que dit un élève sur trois ?

- que la formation à la MSP permet de résoudre les conflits simplement, directement, par exemple dans la cour, sans avoir besoin d'organiser une séance de médiation
- que la formation à la médiation est quelque chose d'utile et d'indispensable pour les élèves
- qu'il y a des séances de médiation entre élèves

• Que dit un élève sur quatre ?

- que grâce à la formation à la MSP, il y a moins de problèmes de violence à SN
- que depuis l'introduction de la médiation à SN, l'ambiance est plus agréable, plus soft, plus calme, plus sûre

• Que dit un élève sur cinq ?

- qu'il lui arrive d'utiliser des outils de médiation en dehors de l'école (quartier, maison...)

• QUELQUES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION FINALE SN 2002

550 élèves / 340 parents / 85 enseignants

Quelques chiffres et phrases qui nous encouragent à poursuivre l'expérience (*sans taire pour autant des remarques plus négatives, mais moins nombreuses*) :

ÉLÈVES

- 15% d'élèves disent avoir bénéficié de médiation par des pairs
- 21% disent avoir fonctionné comme médiateurs

- **28% disent avoir utilisé les outils appris durant la formation à l'école ou en dehors de l'école**

ENSEIGNANTS

- **57% des enseignants pensent que la MSP permettra de résoudre à terme les problèmes de violence,**
- **17% non,**
- **26% ne savent pas**

PARENTS

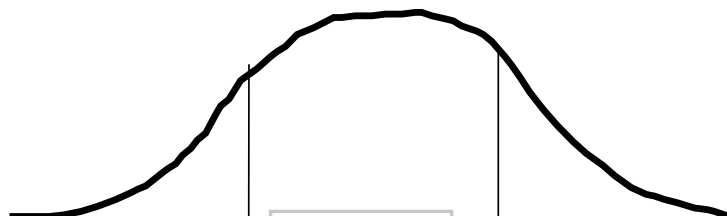
- **61% disent que leurs enfants leur ont rapporté leur vécu et leurs expériences autour de la médiation**
- **78% sont convaincus qu'à terme la MSP permettra de réduire sensiblement la violence entre élèves**
- **77% pensent que la MSP donne aux enfants des outils pour mieux gérer la violence dans le quotidien (dans et hors de l'école)**

UN BILAN NECÉSSAIRE EN 2002-2003 PUISQUE :

- **plus d'un tiers d'adultes ont été formés** à être des formateurs d'élèves médiateurs
- **tous les élèves ont été formés** (il a fallu trois ans)
- **il est temps d'envisager la suite non pas en terme d'expérience-pilote mais en terme de pratique courante** (pour autant que l'on en soit convaincu et que les moyens nous soient donnés)
- **l'expérience de SN est connue, visibilité** : des articles ont paru : Hebdo, Terres Civiles, Médiation Scolaire (Lyon) Résonances (VS), Journal du DIP ; Un mémoire a été soutenu à la FPSE ; un ouvrage est en chantier

des expériences diverses de MSP ont démarré ou sont sur le point de démarrer en Suisse romande souhaitant s'inspirer du modèle de Sécheron. Par exemple : école secondaire de Neuchâtel et environs / Val de Ruz / Morges / Montreux, Nyon. Donc l'expérience a un statut public. SN est visible. Des articles ont paru : Hebdo, Terres Civiles, Médiation Scolaire (Lyon) Résonances, Journal du DIP, et de nombreuses conférences.

MSP : Il serait faux de s'attendre à une projet déclenchant l'intérêt et l'enthousiasme inconditionnel de la majorité des adultes, des élèves et des parents. Pourquoi ?



ELEVES

Rebelles et résistants a l'idée de médiation.
Plutôt familiers du baston.
Réticents à toute expérience d'échange et de communication imposée par l'école

Peu concernés par la médiation, se disant ni touchés personnellement ni préoccupés par la violence.
Elèves hors violence

Pratiquant ou utilisant la MSP.
Conscients de l'utilité des outils acquis (dans et en dehors de l'école).
Perception d'une violence en baisse et mieux gérée

PARENTS

Sceptiques ou mal informés.
Méfiants face au projet.
Réfractaires a l'idée de projets hors enseignements traditionnels.
Voyant dans la MSP une démission de la part des enseignants

Intéressés par l'expérience mais ne disposant pas d'informations suffisantes, ou en position d'attente (p.ex. parents d'élèves de 7ème)

Enthousiastes, ravis que SN se préoccupe ainsi de la résolution des conflits.
Convaincus de l'utilité de l'instrument.
Encourageant à la poursuite de l'expérience

ADULTES

Réfractaires a l'idée d'une école qui éduque.
Résistants au changement.
Défenseurs de la répression immédiate de tout acte déviant par l'autorité scolaire

Supporters de l'expérience, pas forcément intéressés à s'engager.
En position d'attente ou d'observation quant a l'efficacité du modèle(il faudra voir à terme)

Formateurs à la MSP ou adultes convaincus de l'intérêt de l'expérience et du modèle MSP.
Perception fine d'un climat plus soft